

Par Wendy Williams

5 mars 2026

Les facteurs structurels de la migration africaine requièrent des avancées politiques afin d'exploiter la main-d'œuvre africaine de plus en plus instruite et mobile d'une manière qui soit sûre pour les migrants et stabilisatrice pour le continent.



Les agents de l'Autorité de gestion des frontières contrôlent les papiers des migrants zimbabwéens qui souhaitent entrer en Afrique du Sud au poste frontière de Beitbridge. (Photo: AFP/Marco Longari)

DES MOUVEMENTS DE POPULATION EN CONSTANTE ÉVOLUTION

- Le continent le plus jeune du monde continue d'être très mobile. Avec 12 des 20 économies les plus dynamiques au monde, un âge médian de 19 ans et environ 600 millions de personnes en âge de travailler, des millions de travailleurs africains de plus en plus qualifiés s'installent chaque année dans les villes et les zones urbaines.

Chaque année, des millions de travailleurs africains de plus en plus qualifiés s'installent dans les villes et les zones urbaines.

- La migration intra-africaine est la forme la plus courante de mouvement transfrontalier de population, avec plus de 25 millions d'Africains qui vivent dans un autre pays d'Afrique. La majorité de ces migrants sont des hommes, beaucoup ont suivi des études secondaires, et la plupart recherchent un emploi saisonnier, souvent attirés par des emplois dans des centres économiques régionaux tels qu'Abidjan, Johannesburg, Lagos et Nairobi.
- Le nombre de cas documentés de migrants interceptés alors qu'ils tentaient d'entrer illégalement dans l'Union européenne s'élevait à 99 846 en 2025, soit environ deux fois moins qu'il y a deux ans.

- Cette baisse reflète le renforcement des mécanismes de contrôle aux frontières dans tous les pays d'Afrique du Nord, ainsi qu'en Mauritanie et au Sénégal.
- Des efforts accrus en matière de contrôle ont également été observés sur l'autre principale route migratoire hors du continent, qui relie l'Afrique de l'Est au Yémen et à la péninsule arabique. Cela s'est accompagné d'une augmentation de 58 % des noyades signalées et d'une accélération des expulsions depuis l'Arabie saoudite.
- Ces tendances en matière de migration hors du continent occultent une situation migratoire plus complexe et variée pour l'Afrique. Le renforcement des mesures d'interception a conduit les migrants à emprunter des routes secondaires et à dépendre davantage des passeurs. Cette situation a enrichi et renforcé les réseaux criminels, tout en augmentant les risques pour la sécurité des migrants. Cette dynamique souligne l'importance de comprendre et d'atténuer les facteurs sous-jacents de la migration.

FACTEURS DE LA MIGRATION AFRICAINE

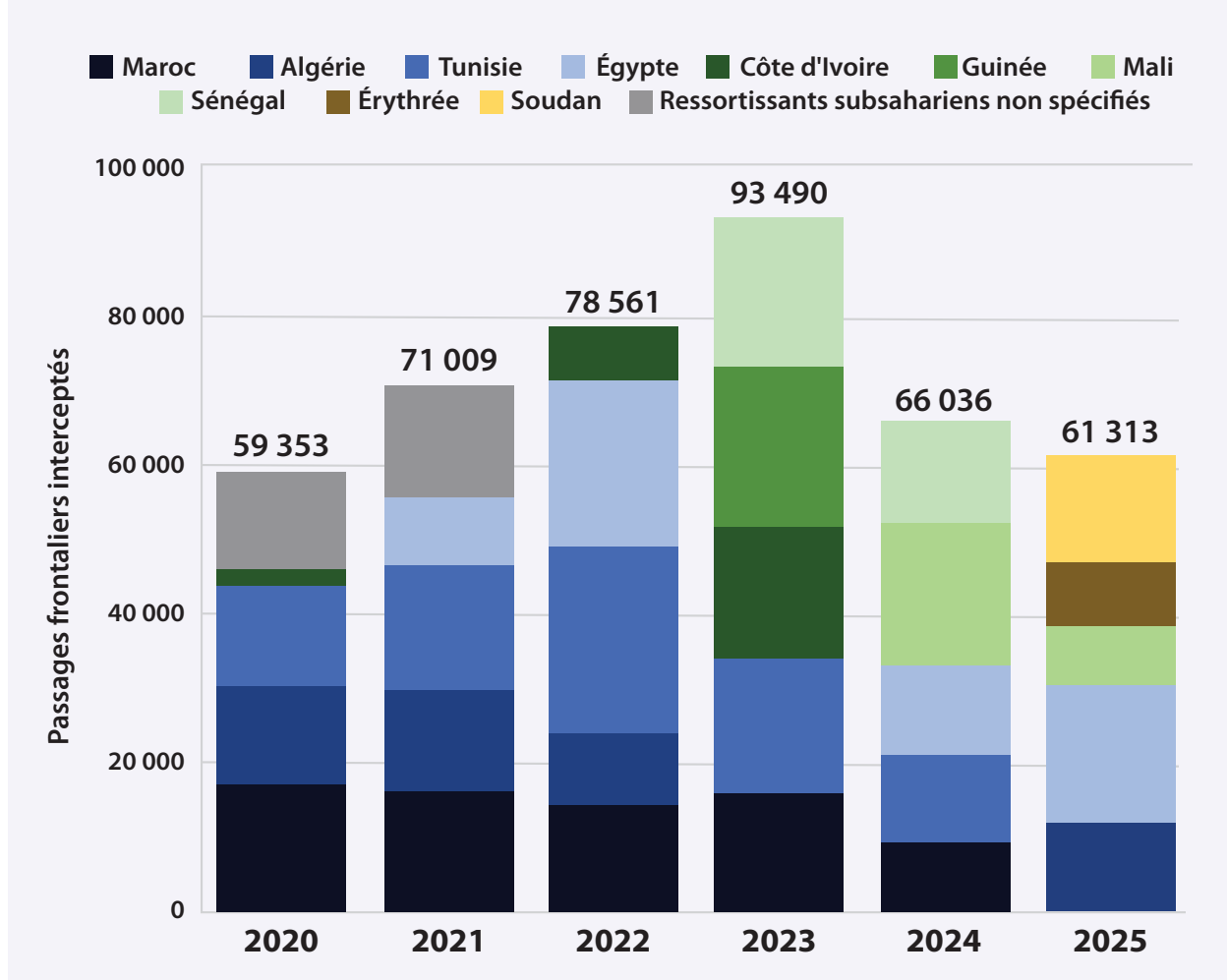
Démographie et pression économique

- Malgré une croissance économique robuste dans de nombreux pays africains, environ trois quarts des migrants africains citent les pressions économiques comme principal facteur, soulignant la nécessité d'un développement économique continu et généralisé.
- De nombreux pays africains ont du mal à suivre le rythme de la création d'emplois, une tâche rendue encore plus difficile par des objectifs en constante évolution. La population africaine devrait augmenter de 70 % d'ici 2050, pour atteindre environ 2,4 milliards de personnes, ce qui ajoutera plus de 620 millions de jeunes prêts à travailler à la population active.
- Même des économies diversifiées comme celle de l'Afrique du Sud sont confrontées à des taux de chômage élevés chez les jeunes, près de la moitié d'entre eux étant incapables de trouver un emploi dans l'économie formelle. De même, bien qu'il dispose d'une importante classe moyenne et d'une population jeune et éduquée, le Nigeria connaît un exode de ses jeunes vers l'étranger.

Conflits et fragilité

- Les conflits constituent un choc majeur pour les économies africaines, entraînant la destruction des infrastructures, la fuite des capitaux, la faillite des entreprises et la suppression d'emplois, ce qui est un facteur important de migration. On estime que les conflits réduisent la croissance économique annuelle en Afrique de 2,5 %, dont l'effet cumulatif augmente avec le temps. Les conflits dans 15 pays africains, dont beaucoup persistent depuis des années, entraînent des coûts économiques importants pour ces pays et leurs voisins.

TENDANCE DE LA MIGRATION IRRÉGULIÈRE VERS L'EUROPE SUR 5 ANS (PRINCIPALES NATIONALITÉS CHAQUE ANNÉE)



Source des données: Frontex

- Les citoyens de certains des pays les plus déstabilisés par des conflits et/ou des gouvernements répressifs, tels que le Soudan, le Soudan du Sud, la Somalie, la République démocratique du Congo (RDC), le Mali, le Burkina Faso et l'Érythrée, constituent le plus grand nombre de migrants dans leurs régions
- On observe un exemple de ce lien entre conflit et migration économique le long de la frontière entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire. Les insurgés islamistes militants de l'ouest du Sahel ont recours au vol de bétail des éleveurs comme tactique de coercition. Ne pouvant plus subvenir à leurs besoins ni à ceux de leur famille, des milliers de d'éleveurs du Mali et du Burkina Faso se sont installés dans la banlieue d'Abidjan, en Côte d'Ivoire, pour y trouver des petits boulots afin de joindre les deux bouts.

- Avec la détérioration de la sécurité au Mali, « de nombreux Maliens considèrent désormais la migration irrégulière comme une nécessité plutôt que comme une opportunité ». Le blocus pétrolier imposé à Bamako par des groupes islamistes militants a encore perturbé l'activité économique dans les villes densément peuplées du sud du Mali. En conséquence, on s'attend à ce que les Maliens continuent de représenter le plus grand nombre de migrants en Afrique de l'Ouest et sur la route ouest-africaine vers l'Europe.

Dynamiques migratoires intra-régionales

- La plupart des migrations transfrontalières africaines ont lieu au sein même de l'Afrique, et souvent au sein de sous-régions. Ces mouvements sont précipités par une combinaison de facteurs d'incitation (instabilité politique et manque d'emplois) et d'attraction (opportunités économiques relativement plus importantes). Les pays de destination les plus prisés sont la Côte d'Ivoire, l'Afrique du Sud, l'Ouganda, le Nigeria et le Kenya. Quant aux principaux pays d'origine, ils sont le Burkina Faso, le Soudan du Sud, le Zimbabwe, le Soudan et la RDC.

Origine	Destination					
	Afrique orientale	Afrique centrale	Afrique du Nord	Afrique australe	Afrique occidentale	Afrique
Afrique orientale	5 015 761	493 112	2 311 007	2 031 257	6 859	9 858 396
Afrique centrale	1 555 293	1 715 727	247 851	149 942	157 831	3 826 644
Afrique du Nord	855 201	1 102 131	842 371	5 704	60 430	2 865 837
Afrique australe	69 786	7 473	1 033	327 271	2 120	407 683
Afrique occidentale	18 498	584 257	61 013	43 260	7 385 387	8 092 385
Nombre total de migrants africains dans :	7 514 539	3 903 100	3 463 275	2 557 434	7 612 597	25 040 945

Source des données: UNDESA, 2024

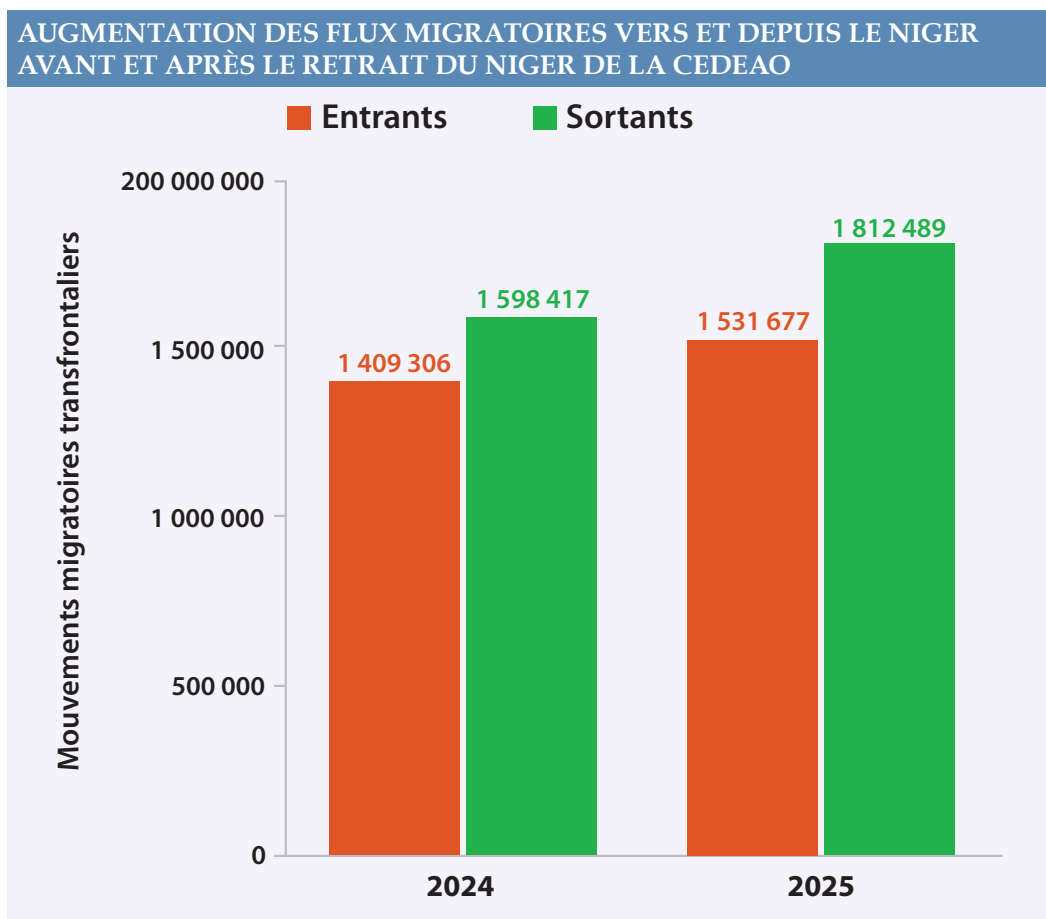
- La migration intra-africaine est également à l'origine d'environ 20 milliards de dollars de transferts de fonds annuels, soit environ 20 % de l'ensemble des transferts de fonds africains. L'Afrique du Sud est la principale source de ces transferts intra-africains, avec près d'un milliard de dollars par an envoyés au Zimbabwe. Ces tendances soulignent la forte logique économique qui sous-tend la mobilité africaine et la motivation des jeunes migrants valides à envoyer de l'argent dans leur pays d'origine pour subvenir aux besoins de leur famille.

Afrique du Nord

- Les pays d'Afrique du Nord attirent depuis longtemps les migrants d'Afrique subsaharienne en raison de leur économie relativement plus forte. Cette voie de migration pourrait toutefois se fermer, car tous les pays d'Afrique du Nord, à l'exception du Maroc, ont intensifié leurs expulsions forcées.

- La Libye a connu une augmentation de 63 % de sa population migrante (actuellement estimée à 922 000 personnes) depuis 2020. Cette augmentation est en grande partie due à la guerre au Soudan. Les migrants soudanais représentent désormais 36 % de la communauté immigrée en Libye, contre 19 % avant la guerre. Les autres nationalités les plus représentées parmi les migrants sont l'Égypte, le Niger, le Tchad et le Nigeria. On estime que 74 % de ces migrants ont un emploi, ce qui suggère qu'une grande partie de cette migration est motivée par le travail et non par le transit vers l'Europe. Néanmoins, il est également bien documenté que les migrants subsahariens sont régulièrement victimes d'abus en Libye.
- La Tunisie et l'Algérie ont adopté ces dernières années des mesures de plus en plus répressives à l'égard des migrants subsahariens, notamment l'expulsion de dizaines de milliers de personnes vers des zones désertiques reculées, où beaucoup ont trouvé la mort. Les survivants racontent avoir été battus et maltraités par les forces de sécurité.
- Le Maroc a également connu une augmentation de l'immigration (une hausse de 44 % depuis 2020, pour atteindre 148 152 personnes). Et ce, malgré le renforcement des mesures d'interception par le Maroc pour les traversées de la Méditerranée, qui auraient empêché 42 000 tentatives de traversée au cours de l'année dernière.

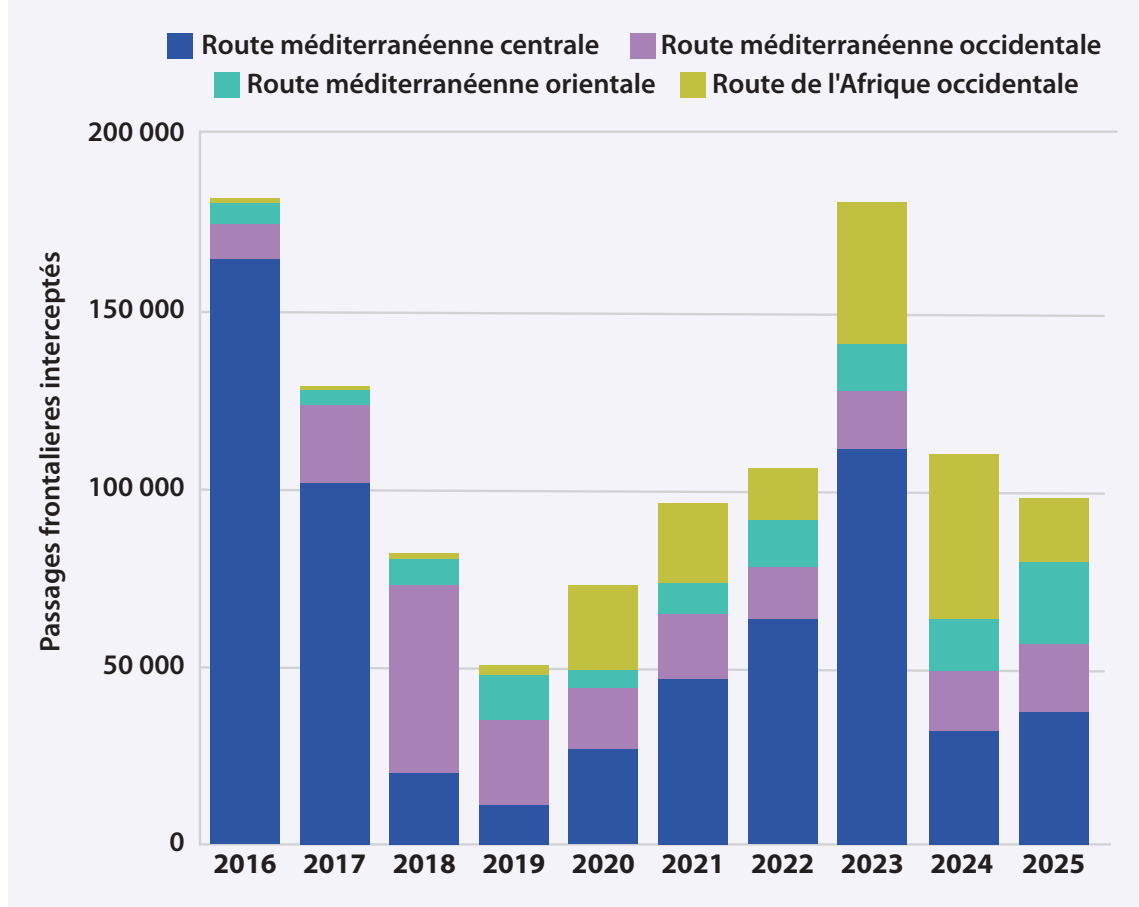
Afrique de l'Ouest



Source des données: IOM DTM

- L'Afrique de l'Ouest accueille plus de 32 % des 25 millions de migrants africains vivant sur le continent. Cependant, 97 % des migrants internationaux en Afrique de l'Ouest sont eux-mêmes des Africains de l'Ouest. Cela reflète la mobilité interrégionale accrue de la région, facilitée par le protocole de libre circulation de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest. Créé en 1979, ce protocole a établi le droit des citoyens des pays membres, munis d'une preuve de nationalité, d'entrer, de résider et de s'établir dans tout autre pays membre.
- L'un des faits marquants de l'année écoulée a été la forte augmentation du flux migratoire nigérien fin 2025, reflétant la détérioration des conditions de vie et des perspectives d'emploi. Sur les 1,8 million de personnes ayant quitté le Niger, 61 % ont émigré vers des pays d'Afrique occidentale et centrale, 38 % vers l'Afrique du Nord et moins de 1 % vers l'Europe.

PASSAGES FRONTALIERS INTERCEPTÉS DE MIGRANTS AFRICAINS VERS L'UNION EUROPEENNE SUR LES ROUTES MÉDITERRANÉENNES ET ATLANTIQUES



Source des données : Frontex

Afrique australe

- On estime à 3,96 millions le nombre de résidents « nés à l'étranger » en Afrique du Sud, provenant principalement des pays voisins que sont le Zimbabwe, le Mozambique et le Lesotho. Attirés par l'économie dynamique de l'Afrique du Sud, entre 10 000 et 50 000 migrants en situation irrégulière provenant des pays d'Afrique de l'Est se déplacent chaque année vers l'Afrique du Sud. On estime aujourd'hui de 120 000 à 200 000 le nombre d'Éthiopiens et à 70 000 le nombre de Somaliens en Afrique du Sud. Cependant, le renforcement des contrôles migratoires dans la région a rendu difficile d'émigrer sans passeur. En 2025, quelque 7 600 migrants sans papiers ont été arrêtés ou expulsés dans les pays de la route sud, à savoir la Tanzanie, la Zambie, le Zimbabwe et l'Afrique du Sud.
- Il existe trois principales routes migratoires hors du continent : les routes méditerranéennes vers l'Europe, la route ouest-africaine passant par les îles Canaries et la route est-africaine, qui va généralement de Djibouti au Yémen, puis vers les riches pays du Golfe.
- Une analyse des principales nationalités africaines parmi les personnes interceptées lors de franchissements illégaux des frontières européennes au cours des cinq dernières années révèle que les Nord-Africains ont toujours représenté la plus grande part des migrants africains. Cela s'explique principalement par la proximité géographique ainsi que par des liens historiques et économiques.

Routes méditerranéennes

- Le corridor migratoire irrégulier reliant l'Afrique à l'Europe à travers la Méditerranée suit trois routes principales : la Méditerranée orientale, centrale et occidentale.
- La route de la Méditerranée orientale a ainsi connu une augmentation de 57 % des interceptions de bateaux de migrants au cours de l'année écoulée. Cette hausse reflète l'augmentation du nombre de migrants en provenance de pays d'Afrique de l'Est en proie à des conflits, ainsi que l'activité croissante de passeurs à la recherche de nouvelles routes. La Grèce a notamment vu le nombre de migrants en provenance de Libye quintupler. La route de la Méditerranée orientale représente désormais un quart de tous les passages transfrontaliers interceptés (PTI), une première. Les cinq nationalités les plus représentées parmi les migrants interceptés sur toutes les routes méditerranéennes au cours de l'année dernière étaient les Égyptiens, les Soudanais, les Algériens, les Érythréens et les Somaliens.
- La route de la Méditerranée centrale (partant de Libye et de Tunisie vers l'Italie et Malte) a toujours été la plus empruntée. Cependant, le renforcement des mesures d'interception a entraîné une baisse significative du nombre de traversées ces dernières années. Ceux qui tentent d'emprunter cette route partent désormais de lieux plus obscurs et plus risqués.



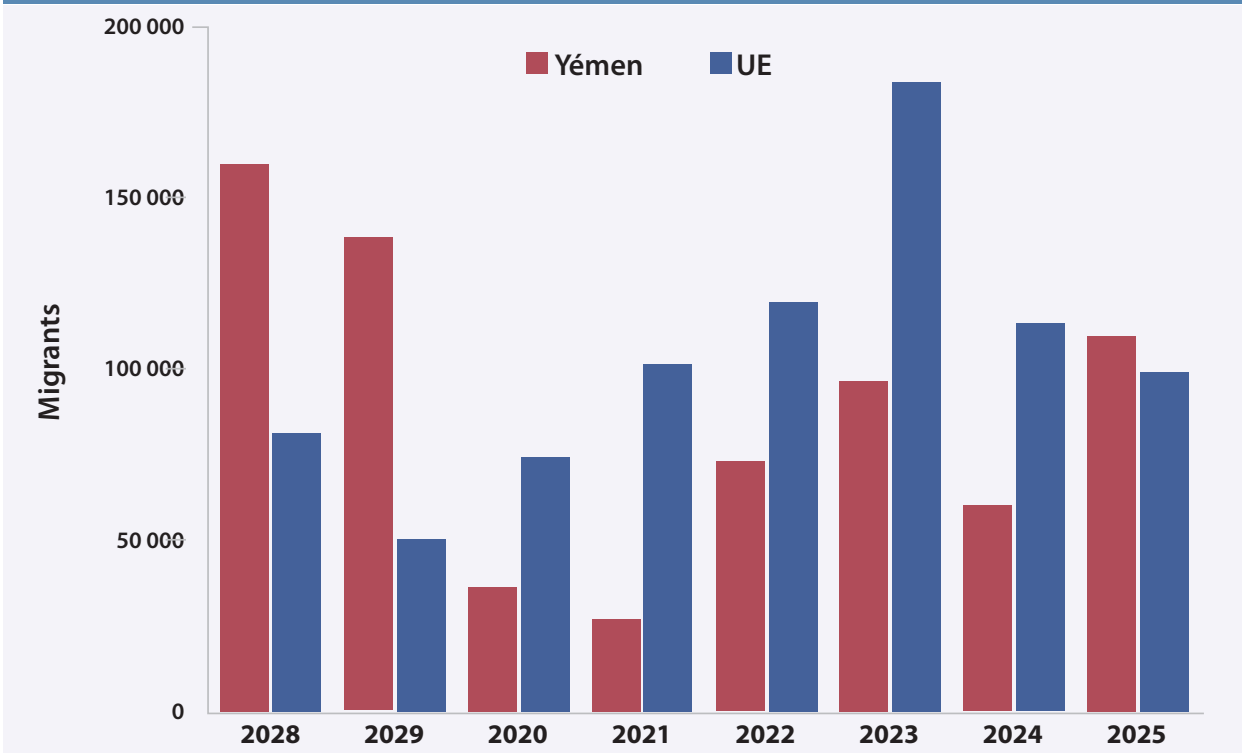
Migrants ouest-africains à bord d'un bateau à destination du port d'El Hierro, aux îles Canaries. (Photo : AFP)

- L'utilisation de la route de la Méditerranée occidentale a augmenté de 14 % au cours de l'année dernière (pour atteindre 19 038 passages transfrontaliers interceptés), poursuivant ainsi une tendance observée depuis trois ans. Bien que cette route relie principalement l'Algérie et le Maroc à la péninsule ibérique, les migrants irréguliers empruntent de plus en plus une route plus longue et plus dangereuse pour atteindre les îles Baléares espagnoles depuis l'Algérie. Selon les rapports, 7 321 migrants (principalement des Algériens, mais aussi de plus en plus de Marocains, de Soudanais, de Somaliens et de Maliens) ont débarqué sur les côtes des îles Baléares en 2025. Près de 300 migrants se sont noyés ou ont disparu en empruntant cette route au cours de l'année dernière.
- À la suite de ces changements, les quatre routes européennes (trois en Méditerranée et une en Afrique de l'Ouest) sont désormais plus équilibrées qu'elles ne l'ont jamais été au cours de la dernière décennie.

Route de l'Afrique de l'Ouest

- L'utilisation de la route de l'Afrique de l'Ouest a diminué de 61 % (17 816 PTI) au cours de l'année dernière. Cette diminution reflète les efforts accrus de la Mauritanie et du Sénégal, avec le financement de l'UE, pour bloquer les départs de leurs côtes vers les îles Canaries. Ces opérations d'interception ont entraîné une forte augmentation du nombre de migrants empruntant la route sud plus dangereuse en Guinée, un trajet de 2 200 km (750 km de plus que la route la plus courte). Cette situation les expose à des dangers tels que les pannes de moteur, les courants marins, les conditions météorologiques difficiles, la déshydratation et la faim. Au cours des deux dernières années, 1 872 migrants sont morts ou ont disparu en tentant de rejoindre les îles Canaries.

MIGRANTS AFRICAINS EN SITUATION IRRÉGULIÈRE INTERCEPTÉS AUX FRONTIÈRES DU YÉMEN ET DE L'UE



Sources des données : Frontex, IOM DTM

Route de l'Afrique de l'Est

- La route de l'Afrique de l'Est, qui traverse la mer Rouge et le golfe d'Aden pour rejoindre la péninsule arabique, est l'une des plus empruntées en Afrique. L'année dernière, les flux migratoires irréguliers (estimés à 110 000 personnes au total) vers le Yémen depuis Djibouti et la Somalie ont augmenté de 80 %.
- Cette route a fait l'objet de restrictions croissantes, les garde-côtes djiboutiens ayant fermé les points d'embarquement connus dans le détroit de Bab al Mandab. En 2025, les autorités djiboutiennes ont également annoncé un programme d'expulsion des étrangers « en situation irrégulière ». Cette mesure s'est accompagnée d'une accélération des expulsions depuis l'Arabie saoudite (avec un total estimé à 95 076 migrants africains en 2025).
- Environ 730 migrants se sont noyés en tentant de traverser la route de l'Afrique de l'Est en 2025.

La traite, le trafic et l'exploitation sont en hausse

- En raison de la difficulté croissante à embarquer hors du continent, de nombreux migrants en situation irrégulière en sont venus à dépendre des passeurs. Cela a exposé les migrants à de nouveaux risques. Parmi les migrants interrogés qui ont eu recours à un passeur pour traverser la Corne de l'Afrique vers le Yémen en 2025, 82 % se sont sentis trompés sur le voyage, et près de la moitié ont décrit leurs passeurs comme des criminels – 66 % n'auraient pas entrepris le voyage s'ils avaient su ce qu'il impliquait.

- Une évolution notable de la migration africaine est le renforcement des liens avec des groupes criminels transnationaux extérieurs à la région, qui exploitent le nombre croissant de jeunes Africains sans emploi. De plus en plus d'Africains postulent à ce qu'ils croient être des emplois légitimes à l'étranger, pour finalement se rendre compte qu'ils sont victimes de traite ou d'autres formes d'exploitation. Voici quelques exemples :
 - Des Africains ont été recrutés en ligne pour des emplois dans le domaine des technologies de l'information ou du service à la clientèle en Thaïlande, puis victimes de traite vers des pays voisins d'Asie du Sud-Est.
 - De nombreuses Kenyanes recrutées pour travailler dans des maisons privées en Arabie saoudite se sont retrouvées piégées, sans rémunération, dans des conditions assimilables au travail forcé et sans aucun recours.
 - Un stratagème de plus en plus répandu consistant à recruter de manière trompeuse des Africains en leur promettant des emplois bien rémunérés a piégé et contraint de nombreux migrants africains à se battre pour la Russie dans le cadre de son invasion de l'Ukraine. On estime que plusieurs milliers de ressortissants africains provenant d'au moins 36 pays, dont plus de 1 000 du Kenya, ont été entraînés dans cette fraude souvent mortelle.
- Dans certains cas, la promesse d'opportunités d'emploi implique des escroqueries sur le continent :
 - Attirés par des influenceurs sur les réseaux sociaux leur proposant des emplois très bien rémunérés en dollars, certains Africains de l'Ouest ont été victimes de traite pour travailler dans les mines d'or illégales du Burkina Faso.
 - Attirés par la promesse d'opportunités d'emploi au Canada, des migrants en Côte d'Ivoire ont été escroqués de près de 9 000 dollars, puis retenus contre leur gré jusqu'à ce qu'ils recrutent d'autres victimes. Les victimes étaient originaires du Bénin, du Burkina Faso, du Togo et du Ghana.
 - En Sierra Leone, la promesse d'un emploi hors du continent a conduit des migrants à se faire escroquer leurs gains et à être transportés vers des pays voisins, où ils ont ensuite été contraints de recruter d'autres victimes, généralement parmi leurs amis et leur famille, avant de pouvoir être libérés.

INNOVATIONS À SURVEILLER

Les gouvernements africains reconnaissent de plus en plus que la migration doit être gérée de manière proactive par la création d'emplois, le développement des compétences et la mise en place d'institutions compétentes, plutôt que par la seule application de la loi. Les cadres continentaux existants, tels que le Cadre d'action pour la politique migratoire en Afrique de 2006 et le Protocole sur la libre circulation des personnes de l'Union africaine de 2018, restent inégalement mis en œuvre. Cependant, la dynamique s'accélère, ce qui sera nécessaire pour faire face aux changements démographiques en cours.

Un cadre pour la création d'emplois

Base	Action	Résultat
Infrastructure et compétences	Énergie et infrastructure	Croissance des entreprises Transformation sectorielle Création d'emplois
	Numérique	
	Capital humain et compétences	
Environnement commercial	Concurrence et politiques d'entrée sur le marché	
	Accès au financement	
	Stabilité macroéconomique et commerce	
État et institutions compétents	Capacité de l'État et bonne gouvernance	
	Stabilité politique et sociale	

Source : Banque mondiale

Politique et gouvernance

- En novembre 2025, le Parlement panafricain de l'UA a adopté un projet de loi type sur les migrations de main-d'œuvre. Cette loi type, qui s'inspire des cadres politiques existants en matière de migration (notamment le Cadre politique africain pour les migrations de 2006), fournit aux États membres de l'UA un modèle législatif à partir duquel ils peuvent harmoniser leurs cadres nationaux en matière de migration de main-d'œuvre, se rapprochant ainsi des principes d'intégration des marchés qui sous-tendent la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). À mesure que de plus en plus de pays africains adopteront cette loi type, des mesures plus strictes seront mises en place pour faciliter la migration légale tout en protégeant les migrants contre les trafiquants et les organisations criminelles.
- L'Union africaine mettra également en place en 2026 un Conseil consultatif sur les migrations chargé de fournir des conseils d'experts sur la gouvernance des migrations. Ce Conseil devrait fournir des conseils techniques et politiques aux États membres, aux institutions de l'UA et aux parties prenantes afin de faire progresser l'harmonisation de la gouvernance des migrations conformément au cadre politique de l'UA en matière de migration.
- La Banque mondiale note qu'une ZLECAf pleinement opérationnelle pourrait créer 18 millions de nouveaux emplois et sortir quelque 50 millions de personnes de l'extrême pauvreté d'ici 2035. Les mesures prises par les pays africains pour mettre en œuvre la ZLECAf auront des répercussions sur la création d'emplois au sein de leurs propres économies. Plus généralement, la croissance économique dépendra de plus en plus de la capacité des pays africains à mieux aligner la mobilité de la main-d'œuvre sur les résultats en matière de développement et de stabilité.
- Les Africains représentant environ la moitié de tous les nouveaux travailleurs entrant sur le marché du travail mondial d'ici 2030, les innovations visant à intégrer efficacement les travailleurs africains non seulement dans les initiatives économiques régionales, mais aussi au niveau international, prendront une importance croissante.

- Avec l'aide de 18 pays africains, Interpol a arrêté 1 209 cybercriminels qui avaient pris pour cible près de 88 000 victimes et saisi 97,4 millions de dollars entre juin et août 2025. Lors d'une descente dans un centre d'escroquerie en Zambie, les forces de l'ordre ont découvert et démantelé un réseau de traite d'êtres humains. Cette descente s'inscrit dans le prolongement d'une autre opération de lutte contre la cybercriminalité menée au Cameroun en 2024, qui avait permis de découvrir des victimes de traite provenant de sept pays différents et contraintes de participer à une escroquerie de marketing multi-niveaux.
- Compte tenu de l'impact direct des conflits sur la migration africaine, les coalitions d'organismes nationaux, civils et régionaux volontaires, ainsi que les partenaires internationaux, peuvent s'attaquer à l'une des principales causes profondes de la migration en renforçant les initiatives de médiation, d'atténuation et de prévention des conflits.

Innovations nationales

- Le Kenya a adopté en 2023 une initiative d'exportation de main-d'œuvre afin de tirer parti de sa main-d'œuvre jeune et croissante pour soutenir sa stratégie de développement national. Grâce à des accords bilatéraux (avec l'Autriche, l'Allemagne, l'Arabie saoudite, le Qatar, les Émirats arabes unis et le Royaume-Uni), le Kenya aurait placé 400 000 travailleurs à l'étranger. On estime que les Kenyans ont transféré plus de 5 milliards de dollars en 2025, contre 4,5 milliards l'année précédente.
- Cette initiative a toutefois fait l'objet de nombreuses allégations de fraude et d'exploitation des travailleurs kenyans à l'étranger, principalement par le biais de fausses offres d'emploi. En réponse, le gouvernement kenyan a interdit plus de 500 agences de recrutement, tandis que le projet de loi kenyan sur la gestion des migrations de main-d'œuvre propose des mesures de protection plus strictes pour les travailleurs kenyans à l'étranger. Parallèlement, le ministère kenyan des Affaires de la diaspora s'est associé à des organisations non gouvernementales, telles que HAART Kenya, pour aider au retour des Kenyans victimes de traite vers le Myanmar.
- Le Kenya a également redésigné les camps de réfugiés de Kakuma et Dadaab (qui accueillent plus de 723 000 réfugiés, principalement somaliens) à la frontière avec la Somalie comme villes en 2025. Ces camps existent depuis plus de 34 ans, et cette mesure permettra aux réfugiés d'accéder aux structures de gouvernance locales (éducation, santé, services publics) et de rechercher des opportunités d'emploi en dehors des camps. Si cette approche répond au problème de la non-viabilité des camps à long terme, les contraintes logistiques et les opportunités économiques limitées posent de sérieux défis de mise en œuvre que d'autres pays suivront de près.